La Recherche
L'ACTUALITÉ DES SCIENCES

01/07/2007 La Recherche Didier Hauglustaine est directeur de recherche au CNRS.Auteur du rapport 2007 du GIEC et du rapport 2007 sur l'état de la couche d'ozone, il a également publié, avec Jean Jouzel et Hervé Le Treut, Climat : chronique d'un bouleversement annoncé, paru en 2004 aux éditions le Pommier et Le trou dans la couche d'ozone est-il rebouché ? paru en janvier 2007 chez le même éditeur.

> RENDEZ-VOUS

> OPINION

Polémique

Déni du trou de la couche d'ozone, déni du changement climatique

Le verdict du quatrième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est sans appel : le dérèglement du climat observé résulte des émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines. Verdict sans appel... et pourtant. Voilà que ces conclusions, issues d'un travail scientifique mené avec la plus grande objectivité, sont remises en question par quelques individus qui taxent les experts du GIEC de « Cassandres » et de « nouveaux prophètes ». Cela pourrait prêter à sourire si ces critiques n'avaient pour but de vouloir discréditer un travail scientifique rigoureux. Que le chef de file de ce mouvement soit le très politique Claude Allègre, ancien ministre de la Recherche et membre de la prestigieuse Académie des sciences, interpelle quelque peu.

Notons qu'un fait scientifique récent n'est pas sans analogie avec la question du changement climatique et les débats qu'elle suscite : il s'agit de la découverte du trou dans la couche d'ozone et de la signature du protocole de Montréal, il y a vingt ans de cela. Plus personne ne s'aventurerait aujourd'hui à nier l'origine humaine du trou. La mise en évidence de ce phénomène spectaculaire, au début des années 1980, laissa pourtant les experts incertains quant aux causes exactes de cette perturbation majeure de l'environnement. Une mobilisation de la communauté scientifique permit d'établir rapidement une théorie robuste et de mettre en accusation des constituants chlorés les chlorofluorocarbures ou CFC rejetés par millions de tonnes par différents usages domestiques et industriels. Malgré l'incertitude scientifique, des mesures visant à préserver l'ozone furent engagées sans tarder. Le cri d'alarme poussé par les scientifiques permit d'aboutir à la signature du protocole de Montréal en 1987, interdisant la production des polluants incriminés. Bien que, vingt ans après, le trou d'ozone couvrît encore, en 2006, une superficie de plus de cinquante fois celle de la France, on sait aujourd'hui que le pire a été évité.

Ce que l'on a un peu oublié, c'est qu'à l'époque où ces mesures de protection de l'ozone furent prises, des voix s'élevèrent, dénonçant une imposture scientifique. Profitant du climat d'incertitude, quelques non-spécialistes du domaine, parfois connus du grand public pour leurs qualités de conférencier ou d'auteur, firent entendre leur opinion contradictoire. Faisant preuve de mauvaise foi et contredisant des résultats scientifiques souvent ignorés des lecteurs et d'eux-mêmes, il leur fut aisé de décréter que le trou d'ozone était un phénomène naturel ayant toujours existé en Antarctique, ou que cette perturbation avait pour origine des variations de la luminosité solaire. Vingt ans plus tard, ces interventions ont sombré dans l'oubli. Nous sommes aujourd'hui en présence de ce même déni d'information scientifique lorsque l'origine humaine du réchauffement climatique est remise en question.

Deux différences fondamentales entre les dossiers apparaissent pourtant. Même si les mesures adéquates ont été prises rapidement, près de cent ans se seront écoulés entre la découverte du trou d'ozone et sa guérison complète prévue dans la seconde moitié de ce siècle. Les perturbations climatiques auxquelles nous seront amenés à faire face se feront, elles, sur des échelles de temps encore plus longues, de l'ordre de plusieurs siècles ! Par ailleurs, l'entrée en vigueur du protocole de Montréal ne s'est pas faite sans coût. Rien qu'aux États-Unis, cinq mille compagnies réalisant un chiffre d'affaires de près de 30 milliards de dollars produisaient ou utilisaient les CFC. Les enjeux économiques de la lutte contre l'accroissement de l'effet de serre sont encore beaucoup plus complexes, et c'est le fonctionnement même de notre société qui est contoversé. C'est dire la nécessité de traiter le problème du changement climatique avec sérieux sans se tromper de débat. oeuvrons donc ensemble pour que l'analogie entre le trou d'ozone et le changement climatique soit poussée plus loin et que nous puissions clamer dans vingt ans que, de nouveau, le pire a été évité.

Didier Hauglustaine